

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume, tenue au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume, le **mardi, 18 avril 2023 à 18 h 30.**

1. Ouverture de la séance.

Les conseillers présents :

Siège #1 Mme Francine Julien	Siège #4 M. Mathieu Labrecque
Siège #2 M. Christian Lemay	Siège #5 M. Jocelyn Chamberland
Siège #3 Mme Dominique Laforce	Siège #6 M. Luc Chapdelaine

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Julien, Maire.

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

Présence : 1 citoyen.

101-04-2023 1.1 Adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition de Jocelyn Chamberland, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté et rédigé.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Constatation de l'avis de convocation.
3. Mandat pour l'achat d'un camion de voirie.
4. Période de questions.
5. Varia.
6. Levée de séance spéciale.

Adoptée.

102-04-2023 2. Signification de l'avis de convocation.

Il est unanimement résolu que le Conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel qu'il est requis par le *Code municipal du Québec*, à tous les membres du conseil.

Adoptée.

103-04-2023 3. Mandat pour l'achat d'un camion de voirie.

CONSIDÉRANT QU'un des deux (2) camions de voirie demande régulièrement des réparations et est à remplacer;

CONSIDÉRANT QUE le camion est l'outil de travail principal des employés de voirie ;

CONSIDÉRANT QUE le camion doit être en bon état pour la sécurité des employés et pour l'efficacité des employés;

CONSIDÉRANT que le Maire propose qu'un membre du conseil participe à la visite des concessionnaires et propose de nommer Jocelyn Chamberland, conseiller, et Alain Laprade, inspecteur municipal, pour visiter des concessionnaires afin de trouver un camion selon le devis établi ;

CONSIDÉRANT que Dominique Laforce propose que Alain Laprade, inspecteur municipal, soit autorisé à procéder lui-même à visiter les concessionnaires ;

CONSIDÉRANT que Luc Chapdelaine, conseiller municipal, appuie la demande du Maire ;

Le Maire demande le vote :

Pour : Francine Julien, Jocelyn Chamberland et Luc Chapdelaine.
Contre : Dominique Laforce, Christian Lemay et Mathieu Labrecque.

Considérant que le vote est égal, le Maire utilise son droit de vote.

EN CONSÉQUENCE,
Le Maire vote POUR que Alain Laprade et Jocelyn Chamberland soient nommés pour visiter des concessionnaires selon le devis établi et qu'ils rapportent des propositions aux membres du Conseil.

Adoptée à la majorité.

3. Période de questions.

Aucune question.

4. Varia.

104-04-2023 4.1 Autorisation d'achat pour des poteaux de remplacement pour la clôture à l'usine d'eau potable.

CONSIDÉRANT que la clôture à l'usine d'eau potable doit être réparée;

CONSIDÉRANT que les poteaux doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT qu'il y a environ 100 poteaux à remplacer;

CONSIDÉRANT la soumission de Martech au montant de 42 \$ pour chaque poteau;

CONSIDÉRANT la soumission de Clôture 1^{ère} au montant de 36 \$ pour chaque poteau;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Mathieu Labrecque, appuyé par Luc Chapdelaine, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents : (Monsieur le Maire n'exerce pas son droit de vote) :

D'accepter la soumission de Clôture 1^{ère} pour 100 poteaux au montant de 36 \$ par poteaux plus taxes applicables.

Adoptée

105-04-2023 5. Levée de séance spéciale.

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le Conseil, Il est proposé par Francine Julien et résolu unanimement que la séance extraordinaire soit levée à 19h45.

Adoptée.

M. Robert Julien
Maire

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Robert Julien
Maire